

Devoir surveillé – Développement et inégalités

Développement, IDH, pauvreté, inégalités entre et dans les États, objectifs de développement durable
(programme de géographie de 2^{nde})

Durée : 120 min – Sans document – Sur 20 points · 2^{nde}

Nom : _____ Date : _____ Note : _____ / 20

Les réponses doivent être rédigées et justifiées. Soigne l'orthographe et la présentation.

Exercice 1 – Maîtriser les notions et les repères

(4 pts)

Répondez à chaque question en deux ou trois phrases précises.

- Définissez le développement et distinguez-le de la croissance économique, à l'aide d'un exemple.
- Quelles sont les trois dimensions de l'IDH et par quels indicateurs sont-elles mesurées ? Qui a créé cet indice, et quand ?
- Que sont les ODD ? Donnez leur date d'adoption, leur nombre et ce qui les distingue des OMD.
- Distinguez extrême pauvreté et pauvreté relative.

Exercice 2 – Analyse de document : les droits fondamentaux du développement (1948)

(4 pts)

Document : Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies à Paris, le 10 décembre 1948 (extraits).

Article 25, alinéa 1. « Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté. »

Article 26, alinéa 1. « Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé ; l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite. »

- Présentez le document : nature, auteur, date, contexte.
- Relevez les droits énoncés et reliez-les aux trois dimensions de l'IDH.
- Montrez, à l'aide de deux exemples chiffrés, que ces droits restent inégalement réalisés dans le monde actuel.
- En quoi ce texte de 1948 annonce-t-il la conception du développement humain adoptée par le PNUD en 1990 ?

Exercice 3 – Analyse d'un document statistique : le développement humain au Brésil

(4
pts)

Document : l'indice de développement humain municipal (IDHM) au Brésil. L'IDHM reprend les trois dimensions de l'IDH avec une méthode adaptée au Brésil ; il n'est pas directement comparable à l'IDH international.

Échelle	Territoire	IDHM
Brésil	1991	0,493
	2000	0,612
	2010	0,727
États fédérés (2010)	District fédéral (Brasília, Centre-Ouest)	0,824
	São Paulo (Sud-Est)	0,783
	Santa Catarina (Sud)	0,774
	Rio de Janeiro (Sud-Est)	0,761
	Maranhão (Nordeste)	0,639
	Alagoas (Nordeste)	0,631
Communes (2010)	São Caetano do Sul (État de São Paulo), la plus élevée	0,862
	Melgaço (État du Pará, Amazonie), la plus faible	0,418

Source : d'après PNUD Brésil, IPEA et Fondation João Pinheiro, *Atlas du développement humain au Brésil, 2013* (données des recensements de 1991, 2000 et 2010).

- Décrivez l'évolution de l'IDHM du Brésil entre 1991 et 2010.
- Comparez les États fédérés : quelles régions sont les plus et les moins développées ?
- Que révèle le changement d'échelle, des États aux communes ?
- Proposez deux explications de ces inégalités et une politique publique qui a cherché à les réduire.

Exercice 4 – Question problématisée

(4 pts)

Sujet : « Les inégalités de développement se réduisent-elles dans le monde depuis 1990 ? » Répondez aux questions suivantes, qui construisent pas à pas la réponse organisée.

- Définissez les termes du sujet et justifiez la date de 1990.
- Présentez trois arguments, chacun appuyé sur un chiffre ou un exemple daté, montrant que les inégalités se réduisent.
- Présentez trois arguments, chacun appuyé sur un chiffre ou un exemple daté, montrant qu'elles persistent ou se creusent.
- Rédigez une conclusion nuancée de cinq à six lignes.

Exercice 5 – Construire la légende d’un croquis

(4 pts)

Vous devez réaliser un croquis intitulé « Des inégalités de développement dans le monde ». Répondez aux questions suivantes pour en construire la légende.

- a) Proposez une légende organisée en trois parties, avec un titre pour chacune.
- b) Quel figuré utiliserez-vous pour représenter les niveaux d’IDH, et comment respecterez-vous la hiérarchie des classes ?
- c) Quels figurés choisirez-vous pour localiser les pays émergents, les PMA et les métropoles où la ségrégation est la plus visible ?
- d) Citez huit toponymes indispensables et expliquez pourquoi un croquis doit rester sélectif.

Bon courage !

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).